



Thématique

UN RÉSEAU SOCIAL POUR LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

ÉDITO

UNE DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION INNOVANTE

par le Dr Pierre-Jean Ternamian

Commencer l'année 2017 en évoquant le Réseau Social des Professionnels de Santé, c'est rappeler notre volonté de rassembler les différents professionnels de santé, dans une démarche de co-construction innovante mise en œuvre dans le cadre du déploiement de TSN (Territoire de Soins Numérique). Symbolisant la réussite de notre expérimentation, cet outil séduit de plus en plus d'utilisateurs et répond à un réel besoin : celui d'une meilleure coordination dans la prise en charge des soins conçue par et pour les soignants. Les premiers résultats concrets en témoignent, les usages augmentent tout comme nos espérances en matière de réorganisation de notre système de santé.

Que 2017, année électorale, soit porteuse d'avancées dans la généralisation de dispositifs conçus afin d'améliorer les parcours de soins des patients et leur efficience. Médecins libéraux, nous pouvons être fiers du travail collectif accompli depuis bientôt trois ans. Aucun retour en arrière ne semble envisageable tant les modalités de fonctionnement

de ces nouveaux outils que sont le Réseau Social des Professionnels de Santé (RSPS), le Carnet de Vaccination Electronique (CVE) et les Objets Connectés répondent aux nécessités d'aujourd'hui et de demain. Ce sont les briques initiales d'un dialogue numérique entre nous et avec nos patients.

Que 2017 soit une véritable rampe de lancement de la e-santé en France, tout comme celle de la reconnaissance de la performance de notre région et de notre URPS, en matière d'innovation et de la coopération que nous animons avec les autres URPS libérales et avec les systèmes informatiques SISRA et SIMPA développés par notre région. Un dynamisme marqué par un échange interprofessionnel salvateur à plus d'un titre. Un grand pas porteur d'espérance pour l'avenir de nos pratiques médicales professionnelles.

Dr Pierre-Jean Ternamian,

*Président de l'URPS Médecins Libéraux
Auvergne-Rhône-Alpes*



DOSSIER

UN OUTIL DE CONCERTATION ASYNCHRONE POUR UNE MEILLEURE COORDINATION DES SOINS

Véritable outil de concertation asynchrone, disposant d'un annuaire enrichi aux fonctionnalités innovantes, le RSPS (Réseau Social des Professionnels de Santé) a été conçu de manière collective, afin de faciliter le travail au quotidien des différents professionnels de santé et d'améliorer leur coordination. Une communication plus performante, au service de la qualité des soins et d'une meilleure prise en charge des patients.

Le temps de disponibilité d'un médecin généraliste n'étant pas le même que celui d'un pharmacien, d'une infirmière ou encore d'un kinésithérapeute, penser la coordination des professionnels de santé libéraux sur un mode asynchrone apparaît comme étant la manière la plus pertinente de communiquer. Travaillant parfois les uns à côté des autres sans se connaître, manifestant régulièrement le besoin de solliciter un avis ou un conseil auprès de confrères éloignés géographiquement, ces différents acteurs vivent la même mutation que l'ensemble de la société face aux nouvelles technologies. Ils souhaitent s'en servir afin d'accéder à plus d'informations sécurisées et améliorer ainsi l'efficacité de leurs pratiques.

C'est à partir de ce double postulat qu'a été imaginé et enrichi collectivement le RSPS (Réseau Social des Professionnels de Santé), projet porté par l'URPS médecins libéraux Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre du programme PASCALINE. Lancé officiellement le 24 mars 2016, lors d'une réunion riche en échanges et pistes de réflexion, il est aujourd'hui opérationnel et bénéficie de retours très favorables de ses différents utilisateurs.

DOUBLE TRAÇABILITÉ ASSURÉE

Accessible depuis l'application régionale « Mon-SISRA », qui apporte toutes les garanties de sécurité nécessaires en matière d'authentification avec la carte CPS, il s'utilise ensuite très facilement sur tablettes ou smartphones, sans carte CPS. Détaché des logiciels professionnels, c'est un outil de communication extrêmement souple.

Pour répondre aux demandes et remplir pleinement son rôle, la structuration de ce réseau social s'est faite autour de deux thèmes : l'organisation professionnelle et la prise en charge, centrée sur le patient. Respectant le cahier des charges, elle assure une double traçabilité des échanges, tant au niveau des professionnels de santé que vis-à-vis des patients, selon les recommandations de la loi du 4 mars 2002. Toutes les conversations sont archivées dans le dossier médical du patient et peuvent être rapatriées, sous forme de verbatim des échanges, via les messageries sécurisées. Si la discussion est collective, le retour est donc individuel et laissé à la liberté de chacun.

REPÈRE

ASYNCHRONE

Une communication asynchrone est conçue suivant des **modalités d'échange d'informations en différé**, ne nécessitant pas de connexions simultanées.





INTERVIEW

3 QUESTIONS À ESTELLE RIFFE INFIRMIÈRE LIBÉRALE

Infirmière libérale dans le 3^e arrondissement de Lyon, Estelle Riffe expérimente le RSPS depuis la fin du mois d'août et nous donne ses premières impressions.

Quelle a été votre réaction quand on vous a proposé de vous connecter au RSPS ?

« Dans nos pratiques quotidiennes, pour communiquer avec les professionnels de santé, nous essayons d'avoir de préférence recours aux mails, ce qui nous évite de les harceler par téléphone. C'est donc sans hésitation que j'ai accepté d'expérimenter ce réseau social dont le principe répond à nos besoins. Cet outil sécurisé nous offre l'énorme avantage de disposer d'une traçabilité des échanges et la possibilité de cibler un patient. »

Comment l'utilisez-vous au quotidien ?

« Je m'en sers depuis quatre mois pour deux patients qui ont signé un consentement nous autorisant à avoir accès et à utiliser leurs données. Il leur a été associé un groupe réunissant des professionnels médicaux et para médicaux. Nous nous connectons dès que nous avons besoin de partager un résultat biologique, une ordonnance ou toute information utile à leur suivi médical. Ces échanges auxquels le patient n'a pas accès se font par messagerie sécurisée. En réglant les paramètres de notifications, chacun peut télécharger l'application sur son smartphone. Si un médecin m'envoie un document ou me pose une question, j'en suis instantanément informée sur ma boîte mail. »

En êtes-vous satisfaite ?

« L'utilisation de cet outil est globalement satisfaisant car il a été pensé selon les impératifs de nos métiers. En libéral, il n'y a pas de critères d'urgence à répondre à un mail dans les cinq minutes. L'énorme avantage du RSPS est donc de permettre cette communication en décalé et de créer du lien entre les professionnels de santé et les patients. Si tout le monde était sur le réseau, nous serions beaucoup mieux informés, en recevant par exemple les contre-rendus d'hospitalisation ou de consultation spécialisée, et encore plus efficaces dans la prise en charge des malades. Il faut donc convaincre le plus grand nombre de professionnels de l'utiliser ! »

Estelle Riffe,
Infirmière libérale à Lyon



À SAVOIR

UNE MEILLEURE LISIBILITÉ DES SOINS AMBULATOIRES

Destiné aux professionnels de santé, le RSPS a pour objectif de les orienter facilement vers le bon interlocuteur, pour une prise en charge efficace de leurs patients. Le développement d'un annuaire enrichi, disposant de la géolocalisation, permettra à terme de regrouper toutes les compétences et spécialisations, assurant ainsi une meilleure lisibilité du réseau de soins ambulatoires. Une approche particulièrement pertinente pour les chirurgiens spécialisés et certains soins parfois méconnus pratiqués par des infirmiers, des pharmaciens ou bien encore des kinésithérapeutes.

DE BELLES PERSPECTIVES D'AVENIR

« Ayant été impliqué dès le début dans le groupe de travail du RSPS, j'ai un très bon retour sur la méthodologie appliquée qui nous a laissé du temps pour réfléchir au projet. Après la première réunion, j'étais assez sceptique sur la démarche, l'outil me semblant trop avant-gardiste pour réussir à s'imposer. Et puis, au fur et à mesure des discussions, chacun l'a enrichi et il est devenu plus vaste qu'un simple moyen d'échanges asynchrones entre l'hôpital et les médecins. Il a le grand mérite d'être simple, facile d'utilisation et de laisser entrevoir de belles perspectives d'avenir. Je suis persuadé que c'est un très bon outil. Aux professionnels de santé de s'impliquer pour garder la main et éviter que les industriels ne s'en emparent pour le modifier. »

Olivier Rozaire,

Président de l'URPS Pharmaciens Auvergne-Rhône-Alpes

L'HÔPITAL À L'ÈRE DU... FAX

Si tous les professionnels de santé ont un lien direct avec l'hôpital, les moyens de communication avec les établissements restent bien souvent archaïques. A l'heure de la dématérialisation généralisée, l'ère du fax n'est en effet pas révolue pour la transmission d'ordonnances aux officines ! Une barrière que le RSPS contribuera peut être à faire tomber, en changeant les mentalités face à l'adoption de ces nouveaux usages. Et créer ainsi plus de performance entre la médecine de ville et la médecine hospitalière, dans l'intérêt des patients.

ZOOM

UNE JOURNÉE NATIONALE POUR DÉMONTRER NOTRE AVANCÉE RÉGIONALE



Organisée par le ministère des Affaires Sociales et de la Santé, en collaboration avec l'ANAP, la journée nationale consacrée à TSN (Territoire de Soins Numérique) était l'occasion pour notre région de dresser un premier bilan des actions engagées et de confronter nos résultats à ceux des quatre autres territoires retenus. Un bilan largement positif pour notre URPS, tant les témoignages des acteurs engagés dans cette expérimentation et les premiers usages démontrent de réels bénéfices en termes d'efficacité des soins.

Conférences et stands ont permis aux cinq régions pilotes de présenter les outils et services numériques mis en place. Des démonstrations du Réseau Social des Professionnels de Santé ont ainsi pu être réalisées en mobilité, via une tablette. L'occasion d'échanger sur la pertinence de cet outil avec bon nombre de médecins généralistes, des représentants de la CNAM-TS et du GCS SIS Martinique, dont le directeur général. Le RSPS a également fortement intéressé l'URPS médecins libéraux de Bretagne qui travaille actuellement sur la mise en place d'un projet similaire.